

ACADEMIE MARTINIQUE : DEFI EDD 2017-2018

« VERS UN TOURISME DURABLE EN MARTINIQUE »



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LE CONTEXTE

L'année 2017 a été proclamée par les Nations Unies « Année internationale du tourisme durable pour le développement »

L'objectif est de mettre en lumière le rôle du tourisme dans les cinq grands domaines suivants :

- Croissance économique inclusive et durable
- Inclusion sociale, emploi et réduction de la pauvreté
- Utilisation rationnelle des ressources, protection de l'environnement et changements climatiques
- Valeurs culturelles, diversité et patrimoine
- Compréhension mutuelle, paix et sécurité.

Riche et diversifiée sur les plans géographique, culturel, socio-économique et biologique, le tourisme constitue la principale activité économique de la Martinique et de la plupart des pays de la Grande Caraïbe. Il représente un facteur important dans les recettes en devises et le développement social, d'où l'importance de sa durabilité en tant que base pour la protection culturelle et environnementale.

Ce défi vise à sensibiliser nos élèves à la contribution du tourisme au développement durable.

LE REGLEMENT DU DEFI ACADEMIQUE EDD

OBJECTIF

L'objectif de ce défi est d'amener les élèves à **imaginer et produire** un parcours touristique virtuel d'un site au choix en Martinique.

A travers cette production, les élèves devront valoriser le site choisi d'un point de vue de la biodiversité, de la géologie, du patrimoine historique et culturel. Ils devront argumenter sur la nécessité de le préserver et de l'exploiter dans le cadre d'un tourisme durable.

Pour les collégiens et les lycéens une réflexion sur la durabilité de l'activité touristique prévue est attendue.

FORME DE LA PRODUCTION

La production prendra la forme d'un parcours touristique virtuel qui sera **présenté devant un jury puis évalué** lors de la journée de présentation : **Vendredi 16 Mars 2018**.

Tout ou une partie de la présentation devra se faire dans une **langue étrangère ou régionale**.

Les projets interdisciplinaires sont fortement encouragés.

LES PARTICIPANTS

Le défi académique EDD est ouvert aux élèves :

- Du 1er degré : équipe classe ou équipe de 6 élèves
- Du cycle 3 : équipe de 6 élèves en interdegré (CM1-CM2-6ème)
- Du 2nd degré : équipe de 6 élèves (collège, LGT, LP)

INSCRIPTION

Chaque établissement souhaitant participer à ce défi doit inscrire une équipe, **en remplissant de façon complète et précise le formulaire d'inscription** en annexe et en l'envoyant par mail à l'adresse :

- Pour le 1er degré: sophie.latocha@ac-martinique.fr
- Pour le 2nd degré (collège): inna-indra-mari.claverie@ac-martinique.fr
- Pour le 2nd degré (lycées LGT et LP): lydie.brusset@ac-martinique.fr

Le formulaire d'inscription devra être accompagné des **autorisations de droit à l'image et de prise de son.**

La date limite d'envoi du formulaire d'inscription est fixée au Lundi 13 Novembre 2017.

CALENDRIER DU DEFI

Lundi 13 Novembre 2017 : Date limite d'inscription (formulaire d'inscription à renvoyer par mail)

Vendredi 16 Mars 2018 (journée) : Oral de présentation devant le jury- Election des lauréats

EVALUATION DES PRODUCTIONS

1-Modalités de la présentation :

Les productions des élèves seront évaluées lors d'une journée de présentation orale devant un jury le **vendredi 16 Mars 2018**.

→ Equipe cycle 2 et cycle 3 :

Visualisation de la production par le jury suivie d'une présentation orale de cette production par les élèves d'une durée de 5 minutes.

→ Equipe Collège-Lycée :

Visualisation de la production par le jury suivie d'une présentation orale de cette production par les élèves d'une durée de 10 minutes.

Pour tous les candidats (Ecole-Collège-Lycée) : Entretien avec le jury 5 minutes maximum

Les participants devront venir équipés de leur propre matériel (ordinateur, tablettes, applications et logiciels, adaptateurs, enceintes) et devront se munir de leurs présentations sous un format ne nécessitant pas une connexion Internet (présentation utilisable hors-ligne).

2-Jury

Le jury sera composé :

- d'un représentant du Rectorat Martinique : Mme CHARLOSSE Myriam
- des membres du Comité de pilotage académique EDD
- du Directeur CANOPE Martinique : Mr RICHER Louis
- d'un représentant du CMT
- de la Ministre Junior du tourisme

CRITERES RETENUS POUR L'APPRECIATION DES PRESENTATIONS

Forme	Originalité de la production et pertinence de l'approche choisie pour la présentation
	Tenue, regard et suivi de l'auditoire (bonne utilisation des notes, pas trop de lecture).
	Voix (que l'on entend bien, qui s'adresse à l'auditoire) et débit adapté (ni trop lent ni trop rapide).
	Expression orale (langage correct et adapté).
	Dynamisme de la présentation
	Durée maximale de la présentation 10 minutes
Fond	Présentation du site retenu Le site choisi doit être présenté clairement (nom, localisation, description, qualités, ...). Doivent être mis en évidence : <ul style="list-style-type: none"> -Les particularités liées à la biodiversité et au patrimoine historique et culturel et à la géologie... -L'état des lieux du tourisme sur ce site -Les facteurs affectant le site -Les mesures de protection et de gestion -La nécessité d'exploiter ce site de façon durable en lien avec les particularités soulignées
	Niveau de connaissances atteint dans la production (en fonction du niveau des élèves)
	Contribution de la production à l'acquisition de compétences exigibles en fonction du niveau des élèves.

Présentation synthétique du projet et des grandes étapes de sa réalisation

Partenariat (s) envisagé (s)

Fait à le 2017

Le Chef d'Etablissement : (signature + cachet établissement) :

Le Professeur référent :



Autorisation parentale pour la diffusion de photographies, de séquences vidéos, d'enregistrements sonores et de créations originales

A joindre à la fiche de candidature (une par élève)

Dans le cadre du défi Education au Développement Durable 2018 (présentation des productions des élèves et cérémonie de remise des récompenses), votre enfant, sous réserve de cette autorisation, pourra être photographié, filmé et sa voix enregistrée.

S'agissant des créations (dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations intellectuelles) que votre enfant serait amené à réaliser, seul ou en groupe, dans l'enceinte de l'établissement, vous nous autorisez sans contrepartie financière à les utiliser pour le monde entier et pour la durée des droits d'auteur, au fur et à mesure de leurs naissances, à des fins non commerciales et dans un but strictement pédagogique ou éducatif. En particulier, vous nous autorisez à réaliser la fixation matérielle de ces créations par tous les procédés techniques notamment, par enregistrement numérique.

Nous vous demandons de bien vouloir signer l'autorisation suivante concernant la diffusion d'images, de séquences vidéos, d'enregistrement sonores et de créations originales de votre enfant.

Je, soussigné(e), monsieur ou madame _____ responsable légal de l'élève _____ scolarisé(e) en classe de _____

autorise

n'autorise pas

la prise de vue, la reproduction et la diffusion de l'image du mineur ainsi que la diffusion sans contrepartie financière des œuvres réalisées au sein de l'établissement dans le contexte précédemment exposé.

J'ai bien noté que je dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données concernant mon enfant (Art. 34 de la loi n° 78-17 dite Informatique et libertés du 06 janvier 1978).

Toute photographie, séquence vidéo et enregistrement sonore de l'élève sera réalisé en situation scolaire ou dans le cadre d'une sortie scolaire et ce en accordant la plus grande attention pour qu'aucune photographie, séquence vidéo et enregistrement sonore ne puisse porter préjudice ni à la dignité de l'enfant ni à celle de ses parents à travers lui. Il ne sera jamais fait mention de l'identité de l'enfant.

Date et Signature (Ajouter la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

.....

A, le